

Cadre technique — où vivent les situations des foyers, et comment on en sort

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Inférence locale, lecture seule, traitements dans l'UE visés · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Il décrit l'architecture réellement proposée.** Un CCAS manipule des ressources, des loyers, des compositions de foyer et parfois des éléments de santé : **ce sont les données les plus intimes qu'une commune détienne, et elle n'en est que dépositaire.**

Les deux modes de déploiement, au choix du CCAS

Mode	Où le calcul a lieu	Ce qui sort du réseau	Pour qui
Inférence locale	Sur une machine du CCAS	Rien	Structures qui disposent déjà d'un serveur
Ressource isolée	Sur un serveur dédié hébergé en France, sous droit français	Rien hors Union européenne	Structures qui préfèrent ne pas administrer de machine

L'inférence locale, c'est le modèle qui calcule sur votre machine : le contenu d'un dossier social ne traverse aucun réseau extérieur pour être traité. **Dans les deux cas, la ressource est dédiée au CCAS de Verneuil-en-Brie : aucune mutualisation avec un autre CCAS** — c'est la condition de la continuité du service.

Ce qui protège les situations des foyers

Point	Mise en œuvre	Ce que le CCAS peut écrire à un usager qui le demande
Entraînement	Aucune donnée de foyer n'alimente un modèle, ni le nôtre ni celui d'un tiers	« Votre situation ne sert à entraîner aucun système »
Droits d'écriture	Le compte technique de lecture n'a pas le droit d'écrire	« L'outil ne peut modifier aucun dossier, techniquement »
Chiffrement	En transit et au repos	« Un support volé reste illisible »
Accès par rôle	Les droits suivent la fonction : l'agent du portage de repas n'ouvre pas les dossiers d'aide, le secrétariat comptable voit les montants mandatés et non les évaluations sociales	« Chaque agent ne voit que ce que sa mission exige »
Rien ne sort en clair	Aucun message sortant ne nomme le motif d'une demande ni un élément de situation	« Ce qui vous est envoyé ne révèle rien à qui le lirait par-dessus votre épaule »
Journalisation	Qui a demandé quoi, quand, et ce que le système a produit	« Toute production est traçable »
Hébergement	France, sous droit français , architecture conçue pour réduire l'exposition aux législations extraterritoriales, la localisation ne garantissant pas à elle seule l'immunité	« Objectif de déploiement : traitements et accès dans l'Union européenne »

Les gestes réservés à un agent public — et ce que l'agent apporte pour chacun

Geste réservé	À qui il appartient	Ce que l'agent a déjà fait quand il arrive
L'évaluation sociale	Au travailleur social	La synthèse d'une page, les pièces contrôlées, le reste à vivre calculé ligne à ligne et l'historique des aides sur trois ans
Décider d'une aide facultative	À la commission d'attribution	Les notes de séance, le tableau des montants et la ligne budgétaire — 16 minutes au lieu de 80
Décider sous le seuil du règlement	À la responsable, par délégation	Le dossier complet le jour même, y compris sur un secours d'urgence
Signer une notification	À la responsable	Le courrier motivé, avec le calcul en clair et les voies et délais de recours du CCAS
Décider de récupérer, d'échelonner ou de remettre un indu	Au conseil d'administration	Le montant, la période, la pièce qui l'établit et un échelonnement calculé sur le reste à vivre

La sortie — vérifiable avant de délibérer, pas après

Élément	Ce qu'il devient le jour de l'arrêt	Ce qui reste au CCAS
L'index	Supprimé	Les trois ans de dossiers n'ont pas bougé d'un octet — mêmes dossiers, mêmes accès, mêmes droits
Le journal des demandes et des productions	Remis dans un format ouvert, ou détruit	Le conseil d'administration choisit, et la question se tranche à la mise en service

Élément	Ce qu'il devient le jour de l'arrêt	Ce qui reste au CCAS
Les 23 courriers-type remis à jour	Ils sont déjà dans vos fichiers	Ils sont faits de la matière du CCAS : ils lui appartiennent
Les 12 réponses-type du CCAS, en français courant	Exportées dans un format lisible sans nous	Elles restent utilisables au guichet et sur le site
L'abonnement	Annuel, sans reconduction tacite, sous les seuils du gré à gré	C'est la reconduction qui demande une décision, pas l'arrêt

Essai d'arrêt à blanc proposé au bout du premier trimestre, une demi-journée : on coupe, on vérifie que le CCAS fonctionne exactement comme avant, on remet en service. **Le conseil d'administration saura ce que vaut la promesse avant d'engager une deuxième année.**

À fixer par le CCAS

Mode de déploiement retenu (inférence locale / ressource isolée) : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.